

Politique d'entreprise: programme pluriannuel MAP 2001-2005

2000/0107(CNS) - 26/04/2000 - Document de base législatif

OBJECTIF: établir un programme pluriannuel pour les entreprises et l'esprit d'entreprise pour la période 2001-2005. CONTENU: le programme pluriannuel pour les entreprises et l'esprit d'entreprise (2001-2005) se situe dans le prolongement du troisième programme annuel pour les PME dans l'Union européenne (1997-2000) et de l'évaluation indépendante dont il a fait l'objet. Les actions menées au titre du programme fourniront une valeur ajoutée au niveau européen aux politiques correspondantes menées par les États membres. En vue de contribuer à la réalisation de l'Entreprise Europe, le programme est articulé autour de cinq grands objectifs: - promouvoir l'esprit d'entreprise en tant qu'atout à cultiver à vie, sur base d'une orientation vers le consommateur et d'un renforcement de la culture de service; - encourager un environnement réglementaire et commercial dans lequel la recherche, l'innovation et l'esprit d'entreprise puissent prospérer compte tenu du développement durable; - améliorer l'environnement financier des PME (accès au capital-risque, aux micro-crédits et aux prêts); - renforcer la compétitivité des PME dans l'économie de la connaissance; - veiller à ce que les réseaux (ex: Euro Info centres, Europartenariat) et les services soient fournis aux entreprises et coordonnés. Le développement politique, le développement des instruments financiers et les services d'information et de soutien seront les principales activités couvertes par le programme. Ils seront mis en oeuvre par la nouvelle procédure BEST (étalement des performances, actions concertées, évaluation par les pairs, séminaires, conférences, échange de meilleures pratiques). La proposition de décision du Conseil est accompagnée d'une communication de la Commission qui expose les défis que la politique d'entreprise devra relever au cours des cinq prochaines années, à savoir encourager l'esprit d'entreprise en récompensant ceux qui prennent des risques, promouvoir un environnement innovant des entreprises, stimuler les nouveaux modèles commerciaux dans l'économie électronique, tirer encore davantage parti du marché intérieur, notamment dans des domaines tels que le gaz, l'électricité, les transports et les services postaux et enfin réduire les formalités administratives en particulier pour les PME.